

Projet d'aménagement Bédier - Oudiné

Compte-rendu de la réunion publique du mercredi 29 juin 2016

60 personnes participent à la réunion dans la salle de conférence de la cité refuge de l'Armée du Salut au 37 rue du Chevaleret. Sont présents à la tribune :

- Jérôme COUMET, maire du 13^{ème} arrondissement
- Francis COMBROUZE, adjoint au maire du 13^{ème} arrondissement en charge de l'urbanisme et de l'architecture
- Jacques BAUDRIER, conseiller délégué en charge de l'architecture et des Grands Projets de Renouveau Urbain
- Christine BAUÉ, cheffe de projet, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris
- Clarel ZEPHIR, architecte urbaniste de l'agence UP, maître d'œuvre urbain
- Céline STEIGER, agence Ville Ouverte en charge de la concertation

Ordre du jour de la réunion :

1. Les objectifs du projet urbain
2. Retour sur la concertation
3. Présentation de 3 propositions d'aménagement suite à la concertation
4. Calendrier
5. Temps d'échange

Ce compte-rendu est établi par Ville Ouverte.



Mot d'accueil des élus

Francis Combrouze, adjoint au maire du 13^{ème} arrondissement en charge de l'urbanisme et de l'architecture. Introduit la réunion et précise que M. le Maire Jérôme Coumet est retenu mais sera présent en fin de réunion pour échanger avec les participants.

En parallèle du projet de réhabilitation de la barre Chevaleret mené avec le bailleur ELOGIE, un projet urbain global s'engage pour le quartier Chevaleret-Oudiné. Les élus ont conscience que l'attente a été longue et que ce projet arrive tardivement mais la municipalité est en capacité d'agir et de porter une opération ambitieuse et qualitative pour ce quartier. Malgré les nuisances et les inquiétudes que peut générer ce projet, les habitants pourront ensuite bénéficier d'un quartier agréable à vivre et doté d'équipements publics modernes et fonctionnels.

Jacques Baudrier, conseiller délégué en charge de l'architecture et des Grands Projets de Renouveau Urbain

Remercie les participants venus nombreux à cette réunion et félicite le travail réalisé en atelier. Il existe 13 projets de renouvellement urbain (GPRU) sur la couronne parisienne, dont le projet Bédier - Oudiné. C'est une démarche engagée depuis 2001 avec des partenaires importants, notamment l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Des investissements ont déjà eu lieu pour la première opération d'aménagement à Bédier et de nouveaux sont à venir. Ce deuxième projet est une nouvelle opération concrète et financée qui permettra de poursuivre l'aménagement du quartier.

Les objectifs du projet urbain

Christine Baué, chef de projet, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris

La Ville porte 5 grands objectifs pour ce projet, qui peuvent se décliner en éléments de programmation opérationnels.



Ouvrir la 'Cité' du Chevaleret et favoriser des liaisons avec les quartiers environnants (Paris-Rive-Gauche, Bédier, Patay) notamment en créant de nouvelles voies publiques.



Développer une mixité sociale et fonctionnelle. Le quartier possède peu de commerces et pas d'activités, il est constitué principalement de logements sociaux et d'équipements publics. L'objectif est de le rendre plus vivant, par l'implantation d'activités commerciales, économiques ou de bureaux, qui pourront faire vivre le quartier à toute heure et jour de la semaine. La création de nouveaux logements diversifiés permettra de faire venir de nouveaux habitants.



Requalifier les espaces publics et créer des espaces de qualité pour tous (espaces verts, aire de jeux, ...).



Moderniser les équipements publics : la crèche et le centre d'animation Oudiné seront reconstruits.

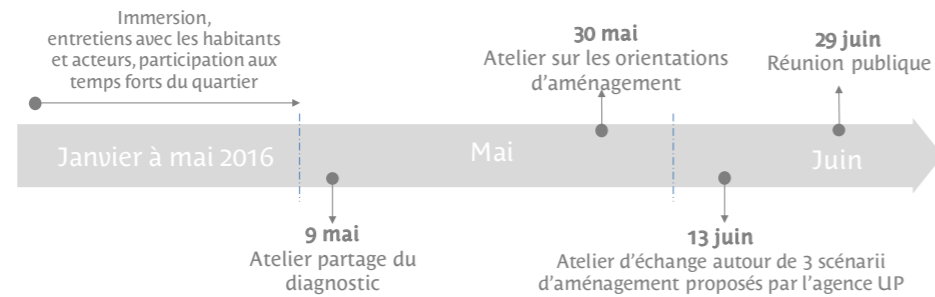


Définir un nouvel usage pour la rue Marc-Antoine Charpentier.

Retour sur la concertation

Céline Steiger, agence Ville Ouverte en charge de la concertation

La démarche de concertation



Depuis janvier 2016, Ville Ouverte est allé à la rencontre des habitants et acteurs locaux afin d'établir un diagnostic sensible de leur point de vue du quartier Chevaleret-Oudiné. Grâce aux échanges avec le public lors d'événements festifs organisés dans le quartier, les points forts du quartier ainsi que les difficultés et les interrogations des habitants ont été identifiés. Ville Ouverte a par exemple participé à l'inauguration de la web-radio MonParisFm au centre d'animation Oudiné, à la fête du quartier et a organisé un café du projet devant l'école maternelle Patay : autant de moments pour échanger avec les habitants et mobiliser pour les ateliers de concertation.

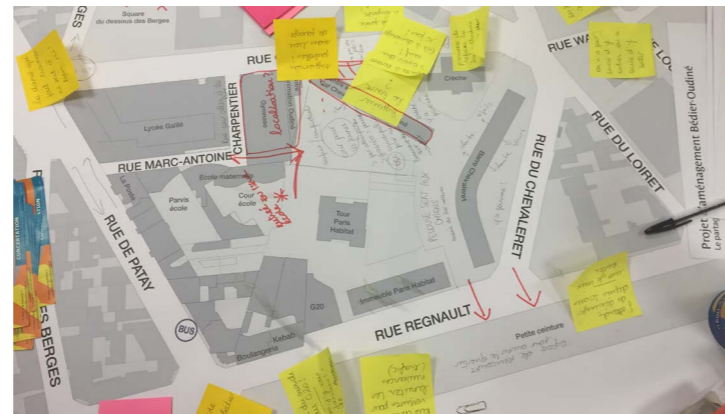
Après ce temps d'immersion dans le quartier, trois ateliers ont été organisés pour débattre du quartier aujourd'hui et de ce qu'il sera demain.

Le diagnostic partagé (atelier du 9 mai 2016)

Les échanges sur la situation actuelle du quartier ont fait émerger un certain nombre de constats, sur le quartier et son environnement et sur la 'cité' en elle-même :

Le quartier et son environnement

- Un quartier plutôt accessible en transports en commun mais des difficultés de circulation et de stationnement ;
- Le square du Dessous des Berges, lieu important pour la vie sociale qui ne joue plus son rôle ;
- L'envie de changer la mauvaise image du quartier ;
- Une problématique liée à la carte scolaire, vécue comme excluante car les enfants de Chevaleret-Oudiné sont scolarisés à l'école des Francs Nohains (Bédier) alors qu'une nouvelle école a ouvert à proximité de la 'cité' (école Louise Bourgeois) ;
- La nécessité d'ouvrir les équipements et d'en diversifier le public ;
- Un manque de commerces bon marché dans le quartier.



Les remarques et observations sont notés sur le plan du quartier

Lors de ce premier atelier, les participants ont pu exprimer leurs attentes du projet urbain notamment le **souhait d'ouvrir le quartier, de faire venir de nouveaux habitants pour diversifier la population du quartier et de repenser les espaces publics**. Les participants ont souhaité que le projet soit ambitieux, avec la **possibilité de repartir de zéro pour transformer profondément le quartier** et ils ont exprimé le besoin d'être informé régulièrement sur le projet. Les interrogations qui ont été soulevées lors de ce premier atelier concernaient la durée du chantier, la fermeture des équipements pendant les travaux et les conditions de relogement. La Ville de Paris a pu expliquer que la phase d'étude du projet urbain durerait de 2 à 3 ans puis le projet urbain de 10 à 15 ans. Le projet est conçu de façon à limiter au maximum l'interruption d'usages des équipements, ainsi ils seront reconstruits avant d'être démolis (crèche, centre d'animation). Concernant les conditions de relogement en cas de démolition ou de travaux dans les immeubles, une charte pourra être établie avec le bailleur pour encadrer les modalités de déménagement, l'évolution du loyer, etc.

« Le square était un lieu important pour les personnes âgées du quartier qui s'y retrouvaient le matin, maintenant elles ne s'attendent plus dehors et on ne peut pas savoir si elles vont bien. »

La « Cité du Chevaleret »

- Une sensation d'enfermement entre les grilles ;
- Des conflits d'usages liés à l'appropriation de la cour : un espace à partager et à réaménager, dont les habitants aimeraient profiter davantage ;
- Des espaces « gaspillés » et un manque d'espaces publics de qualité ;
- Le souhait de réhabiliter les communs (cour, halls d'immeubles) ;
- Un besoin de rénovation de certains logements.

« A l'intérieur de la cour tout est permis ! Il faut changer cela et permettre à tous d'en profiter. »

« Ça résonne dans la cour et il y a du bruit dans les immeubles ! »

Les orientations d'aménagement (atelier du 30 mai 2016)

Ce deuxième atelier a été consacré à un échange sur les orientations d'aménagement : quel emplacement pour relocaliser la crèche et le centre d'animation Oudiné ? Où placer les nouveaux logements ? Comment ouvrir le quartier ? Après un temps de discussion où chacun a pu faire des propositions, les groupes ont tenté de spatialiser leurs idées sur un plan du quartier puis de les modéliser grâce à de petites maquettes. A l'issue des discussions, plusieurs points ont fait consensus :

- La nécessité de réhabiliter le gymnase, notamment une isolation phonique ;
- Le besoin de rendre visible le centre d'animation, de le relocaliser dans un espace ouvert vers l'extérieur ;
- Le souhait de construire des immeubles « en plots » et non pas des bâtiments massifs ;
- L'idée de créer des ouvertures, des liaisons piétonnes ;
- Le besoin d'espaces verts et de jeux ;
- L'envie de recréer une « vraie ville », une ambiance de village.

Les groupes de travail ont produit des cartes spatialisant leurs propositions, qui ont été discutées collectivement en fin d'atelier et ont fait émerger des points de débat à retravailler :

- Le prolongement de la rue Marc-Antoine Charpentier ;
- La localisation du gymnase ;
- La destruction totale ou partielle de la barre Oudiné ;
- La trop grande densité du projet.



Les échanges autour de 3 scénarii proposés par l'agence UP (atelier du 13 juin)

Lors du troisième atelier de concertation, une quinzaine d'habitants et acteurs du quartier ont travaillé sur des plans proposés par l'architecte-urbaniste suite aux orientations proposées lors de l'atelier 2. Les plans ont été étudiés avec l'objectif de mettre en avant les propositions qui plaisent aux habitants et celles qui sont à retravailler. Les différentes propositions ont été discutées pour aboutir à une priorisation des différents enjeux.

Plusieurs éléments émergent des discussions :

- La majorité des participants est favorable à une démolition complète voire partielle de la barre Oudiné ;
- Les participants accordent une grande importance à la qualité des logements et des espaces publics dans le futur quartier ;
- La délimitation de l'espace public et privé pose question, notamment l'importance de ne pas recréer de coupures mais aussi la problématique de l'entretien des espaces ;

- La volonté de créer un commerce plus grand et bon marché si le G20 est déplacé ;
- L'idée d'ouvrir le quartier grâce à l'aménagement de la Petite Ceinture, un lieu qui doit jouer un rôle pour le quartier.

En revanche, les discussions n'ont pas permis de faire émerger de consensus sur le rapprochement de la crèche et de l'école maternelle et sur le déplacement du gymnase pour prolonger la rue Marc-Antoine Charpentier.

Lors de cet atelier, les participants se sont projetés sur les ambiances et usages du futur quartier grâce à des images de références. Une envie de végétalisation du quartier et de « gaîté » avec des couleurs sur les bâtiments et le mobilier a été exprimée. Concernant les formes urbaines, les participants se prononcent en faveur de bâtiments de faible hauteur, aux formes découpées et avec des balcons ou des terrasses.

Les trois ateliers de concertation ont permis aux participants de cheminer sur les objectifs du projet et les transformations à venir dans leur quartier.

Concernant le besoin d'ouverture de la 'cité', des personnes qui étaient opposées à la création de nouvelles voies ont pu appréhender l'intérêt de celles-ci dans le développement de liaisons internes et externes. La création de flux pour désenclaver le quartier et le rendre plus vivant a été davantage compris par les participants.

La volonté de recréer des espaces publics pour tous a amené les participants à réfléchir à la manière de réorganiser le quartier pour dégager des espaces publics accessibles et accueillants, situés au cœur des flux et en évitant les impasses. La manipulation des plans et le travail sur les différentes propositions (scénarii) a permis aux participants de se rendre compte de l'emprise de la barre Oudiné sur l'îlot et de mesurer l'enjeu de sa réhabilitation ou de sa démolition.

A l'issue des trois ateliers, la majorité des participants était favorable à une destruction totale voire partielle de la barre Oudiné. Cependant, il a été décidé que l'architecte s'inspire des discussions des ateliers pour proposer des options à débattre lors de la réunion publique du 29 juin : un scénario avec la barre Oudiné et un scénario sans la barre.

La réunion publique a été l'occasion de rediscuter de l'enjeu de la démolition ou préservation de la barre Oudiné et de mettre en avant le besoin de clarté sur les conditions de relogement afin que les habitants puissent se projeter sur le devenir de cet immeuble.

→ Au cours de la démarche, une dynamique de relais de la concertation s'est mise en place entre les habitants. Les personnes qui avaient rencontrés l'équipe projet ou participé au premier atelier ont pu expliquer les enjeux du projet et mobiliser leurs voisins pour la suite de la démarche.

Présentation de trois scénarii d'aménagement

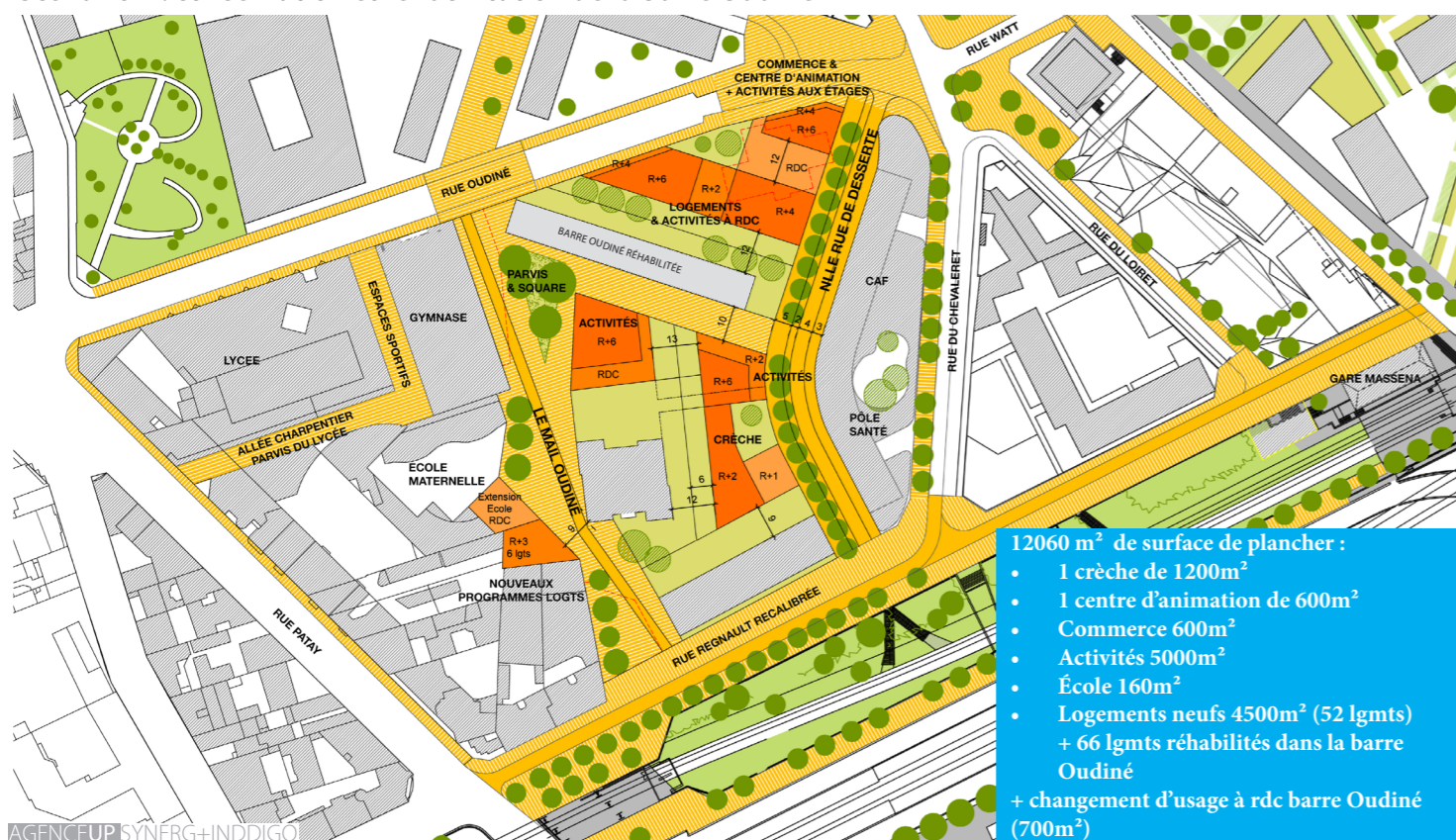
Clarel Zephir, agence UP maître d'œuvre urbain

Afin d'ouvrir le quartier vers l'extérieur, les trois scénarii comportent la **création d'une rue piétonne**, intitulée Mail Oudiné, reliant la rue Oudiné à la rue Regnault. La création de cette voie nécessite la démolition du supermarché G20 mais une autre surface commerciale de taille supérieure sera reconstituée au coin des rues du Chevaleret - rue Oudiné au nord du quartier.

Les scénarii prévoient de faire vivre cette rue grâce au **retournement de l'entrée de l'école maternelle** dont l'accès se ferait vers l'intérieur du quartier et non plus rue de Patay.

Tous les scénarii intègrent la demande de la concertation de reconstruire le centre d'animation dans un espace ouvert vers l'extérieur, visible et accessible. **Le centre d'animation Oudiné serait reconstruit à la pointe nord de l'îlot face au quartier Paris-rive-gauche**, dans un espace donnant sur la rue avec éventuellement un étage. Le centre ne serait pas surplombé de logements mais seulement d'activités ou de bureaux afin d'éviter les éventuels conflits liés au bruit généré par les activités du centre.

Scénario 1 : conservation et réhabilitation de la barre Oudiné



Le **scénario 1** prévoit la **conservation de la barre Oudiné qui serait réhabilitée** et dont l'usage des rez-de-chaussée serait modifiée afin de respecter la réglementation sur la prévention des inondations.

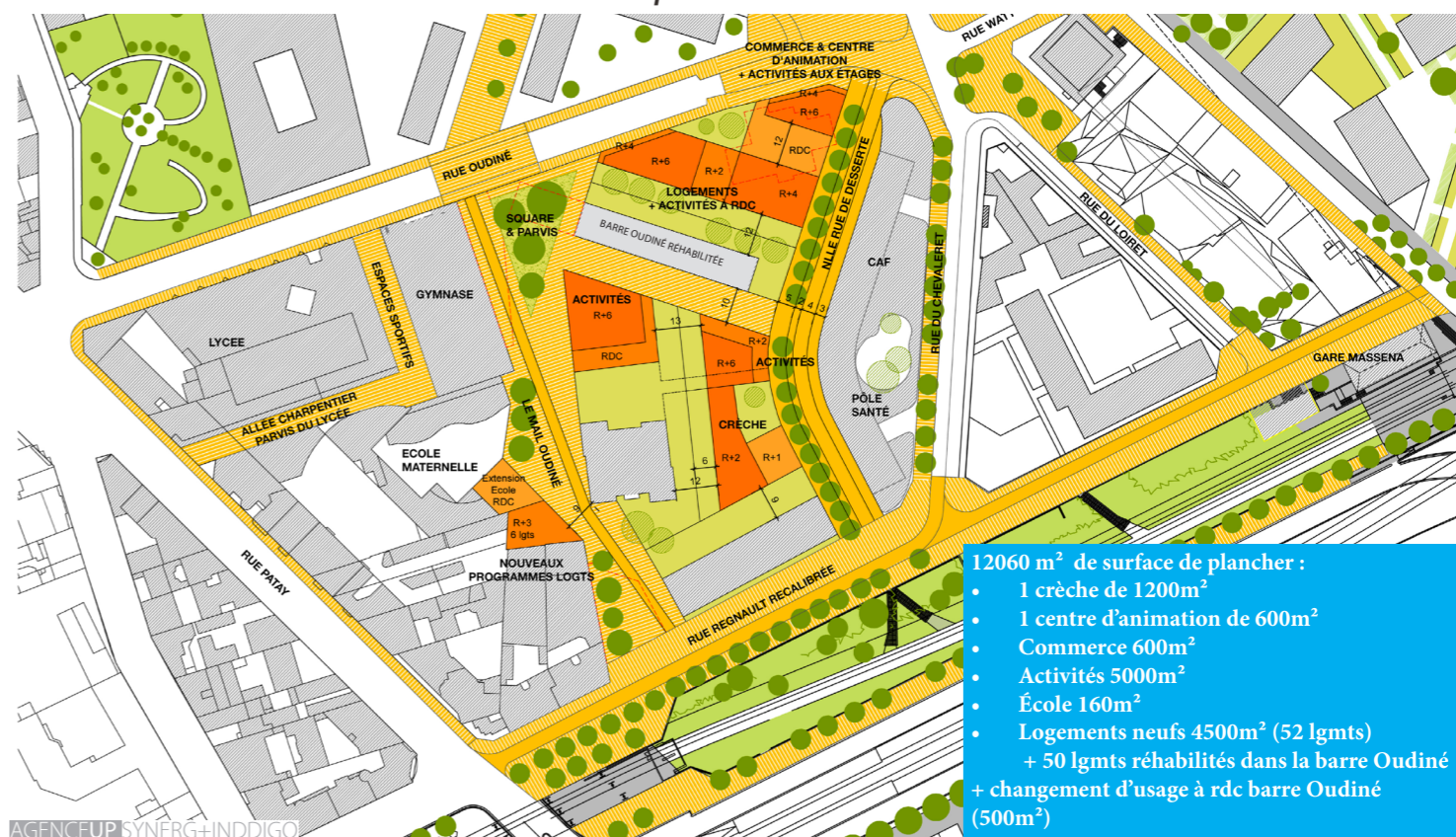
Un large espace public serait aménagé le long de la barre Oudiné et prolongé par un parvis ou square à l'intersection avec le nouveau Mail Oudiné.

Deux plots d'activités seraient en face de la barre Oudiné, afin de créer de l'animation et des flux le long du nouvel espace public.

La crèche serait reconstituée le long de la nouvelle rue desservant la barre Chevaleret. Cet emplacement la rendrait facile d'accès pour les familles et pour les livraisons. La crèche comporterait un jardin protégé de la rue.

Des logements seraient construits dans des bâtiments de 2 à 6 étages parallèles à la barre Oudiné, avec des activités à rez-de-chaussée.

Scénario 1 : conservation et réhabilitation d'une partie de la barre Oudiné



Le **scénario 1bis**, variante du scénario 1, conserve seulement une partie de la barre Oudiné. L'immeuble serait tronqué afin d'ouvrir un plus large espace vers la rue Oudiné et de rendre visible une grande partie du quartier. Un square plus généreux pourrait ainsi être créé.

Scénario 1 : démolition de la barre Oudiné



Le **scénario 2** prévoit la **démolition de la barre Oudiné**. Plusieurs plots seraient créés avec des logements et des activités à rez-de-chaussée. Des vues à travers l'îlot seraient dégagées entre les bâtiments. Les différents immeubles seraient entourés d'espaces libres dont le statut serait à définir, public ou privé. Un large espace public serait aménagé entre le nouveau mail Oudiné et la nouvelle voie de desserte de la

barre Chevaleret. D'une largeur de 12m minimum, il pourrait comporter un square, des espaces verts et du mobilier urbain. Un plot d'activités serait créé le long de l'espace public afin de générer des flux.

La crèche serait reconstituée le long de la nouvelle rue desservant la barre Chevaleret, dans un bâtiment indépendant.

Calendrier

La prochaine étape du projet Chevaleret-Oudiné sera un temps d'étude (faisabilité technique et financière) avant la validation d'un scénario d'aménagement. Le démarrage prévisionnel des travaux est envisagé en 2019. Le calendrier est étalé car la procédure administrative pour la réalisation du projet est longue et incompressible (demande de permis de construire, ...).



La concertation pour le projet Bédier démarrera à l'automne 2016.

Temps d'échange

Cette partie restitue de manière synthétique et thématisée les réactions et échanges survenues au cours de la réunion. Les paroles des participants sont indiquées en italique.

La reconstitution des équipements publics

Une participante se demande quels sont les critères pour la reconstitution des équipements, notamment en précisant que le centre d'animation Oudiné ne devrait pas comporter de sous-sol.

Francis Combrouze. Pour la reconstruction du centre d'animation, une grande attention sera portée à la qualité et au confort dans le bâtiment. Le centre d'animation René Goscinny qui se trouve dans le quartier Paris-Rive-Gauche est un exemple de bâtiment récent, fonctionnel et agréable. Il n'est pas envisagé de faire un bâtiment avec un sous-sol, par contre le centre comportera peut-être un étage pour développer plus de salles et élargir les activités proposées. Les scénarii d'aménagement du quartier présentés lors de cette réunion ne prévoient pas la reconstruction du gymnase qui serait coûteuse et complexe en termes de phasage du chantier. En revanche, les difficultés de confort dans le gymnase (odeur, chaleur), de même que les nuisances sonores générées par les activités sportives sont prises en compte et une opération de rénovation est envisagée.

« Ce centre d'animation ce n'est plus possible, il faut que les enfants voient la lumière du jour ! »

Les remarques et impressions des participants sur les 3 scénarii

• Une inquiétude sur l'augmentation des loyers

Une personne se demande si le nombre de logements indiqué sur les plans présentés par l'architecte sont des logements sociaux ou des logements diversifiés. Plusieurs habitants sont inquiets de l'augmentation des loyers suite aux travaux de rénovation ou de démolition-reconstruction de la barre Oudiné.

Clarel Zephir. Le projet prévoit la création de logements diversifiés (logements sociaux et logements privés) en plus de la reconstitution des logements du patrimoine Elogie. Les scénarii 1 et 1bis prévoient la création de 52 logements en plus des logements de la barre Oudiné réhabilitée, et le scénario 2 prévoit la construction totale de 88 logements.

Francis Combrouze. Les loyers des logements sociaux sont déterminés par des conventions. Dans le cadre de l'opération, une charte de relogement pourra être mise en place, comme pour le projet Paul Bourget mené dans le 13^{ème} arrondissement avec le bailleur Elogie. Les travaux permettront de réduire les dépenses d'énergie et donc de baisser le coût des charges. Ainsi, même si le loyer hors charge pourrait augmenter, le coût global « loyer + charges » devrait être maintenu. Par contre, une modification de loyer pourrait avoir lieu en cas de changement de situation, diminution ou accroissement du ménage entraînant un changement du type d'appartement.

• Un questionnement sur l'intérêt des nouvelles voies

L'intérêt des nouvelles rues prévues dans le projet est questionné par une participante qui souhaite en connaître la finalité car elle doute que ce soit une nouvelle rue qui change le comportement des gens.

Une habitante trouve que dans le scénario 1, l'entrée du nouveau mail n'est pas assez ouverte entre le gymnase et la barre Oudiné.

Christine Baué. La création d'une rue de desserte le long de la barre Chevaleret répond au besoin de desservir les logements, d'accéder à la crèche et d'effectuer des livraisons. La voie sera une voie apaisée à circulation douce. Elle permettra de désenclaver les immeubles et de créer quelques flux de voitures, ce qui peut être sécurisant.

Céline Steiger. La création de la rue de desserte pourra répondre au besoin exprimé par les habitants de mieux desservir les immeubles et de clarifier l'adressage, notamment pour les livraisons. Cela facilitera l'accès des véhicules de police et de secours, ce qui est également une demande des habitants.

« Il faut faire en sorte que la nouvelle rue soit peu circulée ! Dans le scénario 2, la traversée de la rue Oudiné pour aller à l'école doit être sécurisée. »

Une habitante fait remarquer que l'on demande aux habitants de se prononcer sans leur avoir précisé à qui reviendrait le choix final de la démolition ou du maintien de la barre Oudiné. Elle se demande si la Ville est vraiment prête à démolir la barre.

« On s'est projeté, on a vu de beaux bâtiments. On veut désormais savoir comment ça va se passer ! »

Cette participante aux ateliers de concertation explique que les personnes se sont projetées durant les ateliers et veulent désormais savoir concrètement comment le projet va se dérouler. Une habitante précise que les habitants ne sont « pas motivés », qu'ils ont besoin de rénovation et de changement dans leur quartier.

• Le devenir de la barre Oudiné au coeur des préoccupations

Une habitante demande aux participants à la réunion de voter à main levée et la majorité des participants se prononce alors pour la démolition de la barre. Il est souligné par les participants qu'avant de pouvoir se positionner sur la démolition ou non de leur immeuble, les habitants ont besoin de connaître les modalités de relogement et les conséquences pratiques d'un tel choix (possibilité de rester sur place ou dans le quartier, montant du loyer, ...).

La problématique pour les habitants n'est pas d'émettre un avis pour ou contre la démolition de la barre mais plutôt de cheminer, de prendre le temps de comprendre les impacts et d'obtenir des réponses à leurs inquiétudes.

Une habitante de la barre Oudiné précise qu'elle est favorable à la démolition de la barre Oudiné mais qu'en tant qu'assistante maternelle exerçant dans le quartier, elle a besoin de savoir où elle vivra après la démolition avant de se prononcer.

Une autre personne considère que la suppression de la barre permettrait de libérer « une grande ouverture pour créer autre chose ».

« La position de la barre Oudiné par rapport au soleil est bonne ! Pourquoi la démolir ? »

« Je suis pour le scénario 2, il y aura plus de vues depuis la banane ! »

L'information et la communication tout au long du projet

La question du suivi de l'information sur le projet par les locataires de la barre Chevaleret qui vont être temporairement relogés dans le cadre de la réhabilitation est soulevée.

« Les années passent et désormais les travaux sont annoncés pour 2019... »

Une autre personne rappelle à la municipalité qu'un projet avait été présenté aux habitants il y a 3 ans et qu'aucun chantier n'a été engagé. Selon elle, les habitants sont « désenchantés ». Ils ont déjà été sollicités pour donner leur avis sans avoir de retour, ce qui ne les incite pas à s'impliquer de nouveau aujourd'hui.

Christine Baué. La demande d'information régulière des habitants a été entendue par la ville. Il est nécessaire qu'un dispositif soit trouvé pour assurer la transmission des informations auprès des habitants durant tout le projet. Le bailleur, qui restera en lien avec ses locataires et connaîtra toutes les situations de relogement temporaire, pourrait être un relais et transmettre les informations sur le projet urbain aux habitants.

Jérôme Coumet. Il y a trois ans, la Ville a présenté aux habitants son souhait de rénover les logements de la cour Chevaleret. En affinant ce projet, la question s'est posée de reconfigurer l'îlot plus globalement, d'élargir le périmètre et ne pas se limiter à la seule rénovation des logements. Ainsi, le choix a été fait de ne pas interrompre l'opération déjà engagée de réhabilitation de la barre Chevaleret, mais d'avancer en parallèle sur la redéfinition de l'agencement de la cité. La Ville a souhaité prendre le temps pour aboutir à la bonne décision, ce qui explique le délai depuis la dernière réunion.

La Mairie et les services souhaitent associer les habitants pour trouver ensemble la meilleure solution, le projet le plus satisfaisant. Un vote final pourrait être organisé pour prendre une décision quant à la démolition ou la préservation de la barre Oudiné. Il est compréhensible que les habitants ne puissent pas se prononcer directement lors de cette réunion publique mais souhaitent prendre un temps de réflexion plus complet.

Les espaces verts et l'aménagement de la Petite Ceinture

Un participant questionne la place des espaces verts dans le projet envisagé en précisant que très peu de parcs ont été ouverts dans les environs malgré les nouveaux bâtiments construits.

Une personne propose que des activités pour les jeunes et les adolescents, notamment des terrains de sport, soient développés sur la Petite Ceinture et à la Gare Masséna.

Francis Combrouze. Le projet de la Gare Masséna est assez complet puisqu'il propose la création de logements et de commerces, mais aussi la végétalisation du site à travers des espaces de productions alimentaires et des espaces verts.

Le quartier Paris Rive Gauche comporte plusieurs parcs, notamment le jardin de l'Abbé Pierre non loin du quartier Chevaleret. **Christine Baué.** Dans le cadre de l'appel à projet « Réinventer Paris », un projet sera développé à l'ancienne Gare Masséna. Intitulé « Réalimenter Paris », il vise à la création d'un espace où tous les aspects de l'alimentation, de la « fourche à la fourchette », seront développés : jardins et potagers, cuisine et restauration, marché bio, etc. Des espaces de rencontres seront proposés avec notamment un lieu artistique et culturel et un café.

Une réflexion est en cours pour l'aménagement du site de la Petite Ceinture qui appartient à la SNCF. En association avec la SNCF et la Ville, l'Équipe de Développement Local du 13^{ème} arrondissement et le centre d'animation Oudiné réfléchissent aux moyens de développer des activités sur cet espace.

Le projet de réhabilitation de la barre Chevaleret

Plusieurs habitants interrogent la mairie sur le projet de rénovation de la barre Chevaleret pour lequel ils attendent des réponses en complément de la réunion organisée par la Mairie du 13^{ème} arrondissement et Elogie le 18 mai 2016.

Une habitante s'inquiète de n'avoir pas eu les résultats des prélèvements effectués pour diagnostiquer la présence d'amiante dans son logement. Une personne se demande si les logements supprimés au rez-de-chaussée seront bien reconstruits. D'autres participants expriment une impatience quant au démarrage des travaux et aimeraient avoir des détails sur les conditions de relogement temporaire.

Francis Combrouze. Les prélèvements effectués par ELOGIE correspondent à une étape importante, celle de dresser l'état actuel des logements pour préciser le programme des travaux de chaque appartement.

Dominique Berhault, Elogie. Les résultats des prélèvements d'amiante dans les logements sont en cours de compilation et pourront être transmis aux locataires vraisemblablement après l'été. L'amiante peut être présent dans les sols et les enduits mais ne présente un danger que lorsqu'il est volatil. Les habitants n'encourent pas de danger particulier tant qu'ils ne réalisent pas de travaux dans leur logement.

Les logements du rez-de-chaussée seront supprimés afin de respecter la réglementation sur le risque d'inondation. Ils seront reconstruits dans une extension qui sera construite à la pointe de l'immeuble, à l'endroit de l'actuelle loge des gardiens. Le cabinet Le Fresne, qui réalise l'enquête sociale, prendra contact avec tous les locataires en débutant par les locataires du rez-de-chaussée afin de préciser le relogement qui leur sera proposé.

L'objectif d'ELOGIE est de débiter les travaux à la fin du premier trimestre 2017.

Conclusion

Jérôme Coumet, maire du 13^{ème} arrondissement.

Concernant le projet de réhabilitation de la barre Chevaleret, M. le Maire rappelle qu'il est important que les habitants répondent à l'enquête et aux sollicitations du cabinet Le Fresne mandaté par Elogie afin de faciliter le bon déroulement du projet et de préciser au plus vite les conditions de relogement de chaque locataire. A titre d'exemple, les habitants peuvent aller découvrir l'opération Paul Bourget, menée avec le bailleur Elogie, et qui peut servir de référence concernant le relogement et l'accompagnement des locataires.

Les élus, services de la Ville et le maître d'œuvre vont travailler durant l'été avant de revenir vers les habitants. Les voix exprimées lors de cette réunion montrent une tendance majoritaire envers la démolition de la barre Oudiné. Les élus proposent d'organiser un vote pour connaître l'avis des habitants sur la démolition ou le maintien de la barre Oudiné. Cela nécessitera que des informations claires soient transmises en amont pour que chaque personne puisse réfléchir et ensuite se positionner. Les habitants seront tenus informés des suites de cette proposition.